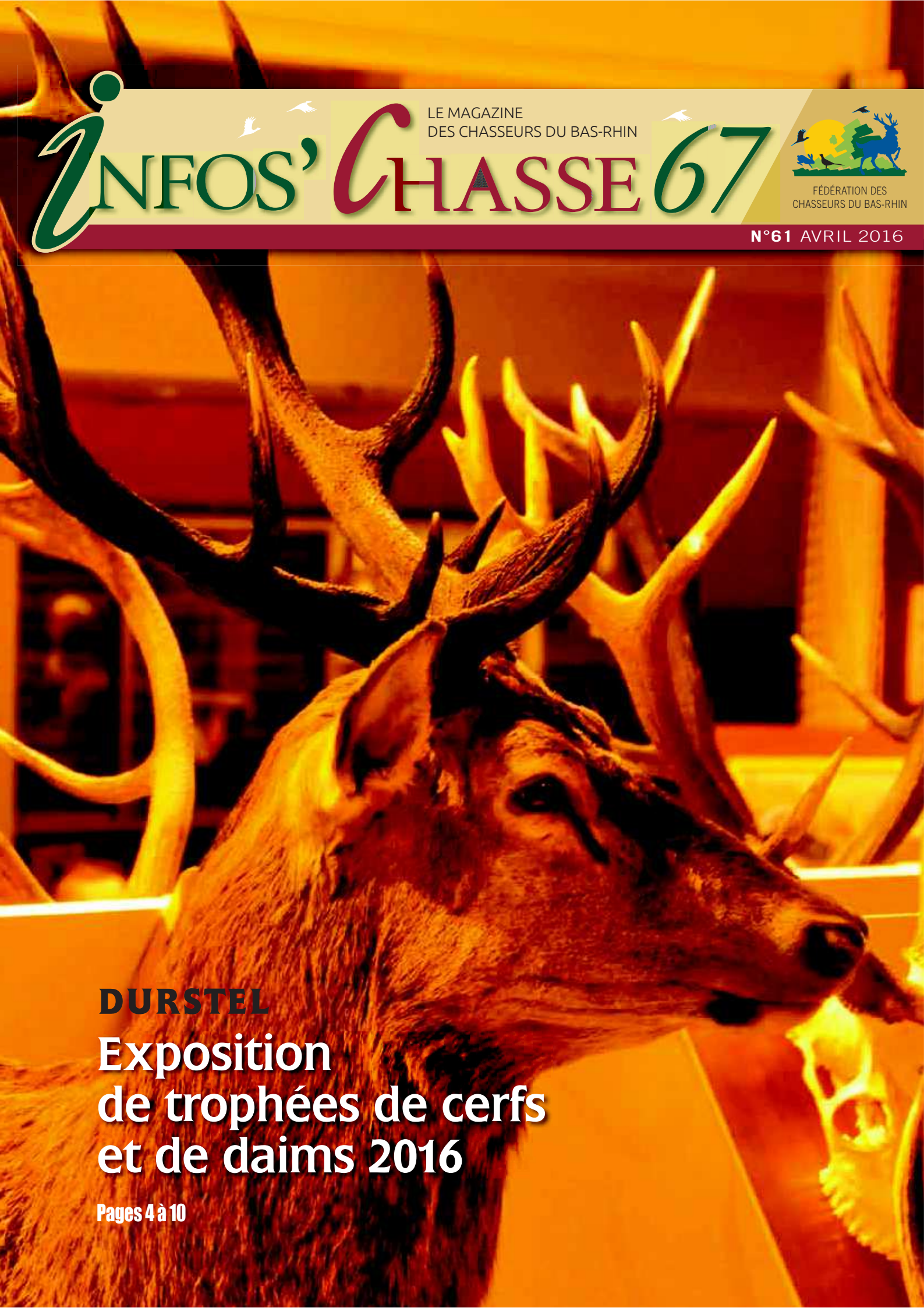




INFOS' CHASSE 67

LE MAGAZINE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN



FÉDÉRATION DES
CHASSEURS DU BAS-RHIN

N°61 AVRIL 2016

DURSTEL

Exposition de trophées de cerfs et de daims 2016

Pages 4 à 10

FORMULA AUTOMOBILES



Venez découvrir un large de choix de véhicules de prestige
dans notre showroom à proximité de Strasbourg

ASTON MARTIN • AUDI • BENTLEY • BMW • BUGATTI • CITROËN • CORVETTE • FERRARI
FORD MUSTANG • JAGUAR • KOENIGSEGG • LAMBORGHINI • LAND ROVER • MASERATI
MERCEDES • MINI • NISSAN • PAGANI • PEUGEOT • PORSCHE • WIESMANN



**LAND ROVER
DISCOVERY 4**
IV SDV6 245 DPF HSE
2011, 66 000 km
36 900 €



**PORSCHE
CAYENNE**
4.8 V8 500 TURBO
2010, 42 500 km
64 900 €



MERCEDES SL
280 PAGODE
1969, 85 000 km,
84 900 €



**PORSCHE
911 TYPE 997**
3.8 385 CARRERA S PDK
2010, 27 000 km
67 900 €



**AC MKVI
GT**
2015, 300 km
159 500 €



NISSAN GT-R
3.8 V6 550
TRACK PACK
2013, 9 800 km
89 900 €



**CHEVROLET
CAMARO 5**
V COUPE 6.2 V8 432
2012, 16 200 km,
39 900 €



**MERCEDES
CLASSE C 3 SW AMG**
III SW 63 AMG AV.GARDE
BVA7 SPEEDSHIFT PLUS
2009, 89 000 km
36 900 €



AUDI R8
4.2 V8 420
QUATTRO R TRONIC
2008, 27 500 km
59 900 €



LOTUS ELISE 3
MK3 1.8 S 20TH
EDITION
2015, 20 km
57 500 €

www.formula-automobiles.com

PDA Région de Brumath - 1 rue de Londres - 67670 MOMMENHEIM - Tél. **+33(0)3 88 14 14 44**
contact@formula-automobiles.com



Béatrice Roecker
Responsable
du service administratif
03 88 79 83 85



Camille Ferrer
Comptabilité



Hugui Boquel
Secrétariat



**Alexandra
Barthel-Dick**
Secrétariat



Patrick Jung
Responsable
du service technique
06 80 74 70 39



Nicolas Braconnier
Technicien chef
06 80 74 71 61



Romain Weinum
Agent technique

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature • Chemin de Strasbourg • 67170 Geudertheim • **Tél. 03 88 79 12 77** • Fax: 03 88 79 33 22 • Courriel: fdc67@fdc67.fr • Internet: www.fdc67.fr
Horaires de réception et accueil téléphonique: **du mardi au vendredi de 10h à 16h** sans interruption
Cordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N - Longitude 7° 45' 35.00 E - ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

S O M M A I R E

Exposition de trophées de cerfs et de daims 2016	4-10
Santé publique	12-13
Tir de nuit du sanglier	14
Statistiques UDUCR	16-17
Assemblée générale piègeurs	18
Brèves	20-21
Petites annonces	22



INFOS

Les dates
des assemblées générales
des GGC sont disponibles
sur notre site www.fdc67.fr
en page d'accueil

E D I T O R I A L

Une exposition de trophées remarquable et...

Une exposition de trophées est toujours un temps fort de l'année cynégétique, un grand moment de convivialité et de rencontre entre chasseurs. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, c'est le rendez-vous de tous les chasseurs. Car on y rencontre également de nombreux chasseurs de petit gibier, tout simplement intéressés par cet animal majestueux et mythique ou qu'ils l'ont eux aussi déjà chassé et côtoyé.

L'exposition de trophées 2015/2016 est une cuvée remarquable grâce à vous chasseurs qui savez laisser vieillir les cerfs. Les erreurs flagrantes de tir sont peu nombreuses. La moyenne d'âge des cerfs à bois ramifiés flirte avec les 8 ans. Juste retour des choses, car dans les tombes mérovingiennes de Rosheim, d'Ostheim ou d'Entzheim on trouvait toujours de grands cerfs semblables à ceux de l'expo de Durstel.

Nous sommes bien loin du *Vogesehirschle** ou du *Heckehirsch*** des années 80 que nos anciens croyaient caractéristiques des Vosges. Ces *Vogesehirschle* n'ont jamais dépassé l'âge de 2 ou 3 ans car tirés trop jeunes. Et si l'on rencontrait exceptionnellement un cerf portant un grand trophée, nos anciens l'ont toujours qualifié de cerf de « *Finstingen* » (échappé du parc de Fénétrange). Je ne peux que féliciter nos gestionnaires.

...remarquée

Nos confrères allemands me chargent en effet de vous transmettre leurs félicitations pour notre gestion du cerf et pour l'organisation de notre exposition de trophées. Ces descendants des grands auteurs cynégétiques allemands tels Raesfeld et Bubenik nous ont fait l'honneur pour certains, de faire plus de 800 km pour visiter notre exposition et s'inspirer de la gestion bas-rhinoise. Herr Rolf Henner et ses amis du Naturpark Pfälzerwald sont des habitués, Herr Keimer et les chasseurs du Naturpark Hunsrück sont également d'assidus admirateurs. Cette année se sont rajoutés les nemrods de l'équipe de Herr Haardt, ingénieurs forestiers du Natur Park Rhein Westerwald.

Nous pouvons être fiers, car il est rare que les allemands s'inspirent de nos actions, en règle générale c'est la rive gauche du Rhin qui s'inspire de la droite.

N'oublions pas que l'organisation de cette magnifique expo est aussi l'œuvre de notre ami Gérard Stutzmann, chasseur et maire de Durstel.

Gérard Lang, *Président de la FDC67*

* Petit cerf des Vosges ** Cerf de buisson



Infos'Chasse 67
vous est distribué gratuitement
six fois par an grâce notamment au soutien
de tous les annonceurs.

Merci de les privilégier lors de vos achats.



DURSTEL Exposition de trophées de cerfs et de daims 2016

L'exposition de trophées de cerfs et de daims 2016 a eu lieu les 20 et 21 février derniers dans les Vosges du Nord à Durstel.

Gérard Lang, président de la FDC67, dans son discours d'ouverture, a fait le point sur les adjudications des chasses domaniales pour lesquelles l'attribution en gré à gré a quasiment représenté la règle sans oublier les quelques adjudications au plus offrant à venir pour les lots disponibles. Le président est ensuite revenu sur le *Livre Blanc pour un équilibre Faune Flore en Alsace* rédigé par l'ONF, le CRPF et les Communes Forestières en ne manquant pas de rappeler que les cervidés, contrairement aux affirmations du Livre Blanc, peuvent être de véritables acteurs de la santé publique puisque selon l'étude du Dr Dania Richter et du Professeur Franz-Rainer Matuschka, les tiques perdent *Borrelia* au contact des cervidés.



Gérard Lang,
Président de la FDC 67

Gérard Lang a bien sûr remercié l'ensemble des participants, les chasseurs, la mairie de Durstel, les sonneurs, les exposants et tous ceux qui ont œuvré

pour le succès de cette manifestation annuelle.

Un plan de chasse «biologique» exclusivement basé sur l'âge (depuis 1994)

- 1/3 de faons
- 1/3 de biches
- 1/3 de cerfs
 - 1/3 de daguets d'un an
 - 2/3 de cerfs de 8 ans et plus

Vers un plan de chasse bio-économique

Le plan de chasse a évolué pour tenir compte des dégâts d'écorçage occasionnés par des groupes de mâles sub-adultes. (*Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2012*)

- 1/3 de faons
- 1/3 de biches
- 1/3 de cerfs

dont

C1 : 50% de daguets d'1 an

C3 : 50% de cerfs de 10 ans (*avec tolérance de 2 ans*)

Le plan de chasse quantitatif évolue vers plus de souplesse

Dorénavant le groupe sectoriel peut attribuer un complément au plan de chasse basé sur la grille d'attribution :

- 2 bracelets Biches,
- 2 Faons
- 1 ou 2 C1 (si les 50% de daguets ne sont pas atteints) aux lots affectés d'un minimum pour éviter les dépassements de plan de chasse (CDCFS 2014).

La signification des points de couleur

Pastille verte

- Critère d'âge «7-8» «8-9» «9-10» ans et plus.
- Critère chasseur: moyenne de la longueur des merrains 84 cm et moyenne de la circonférence 14 cm.

Pastille jaune

- Estimation de l'âge «6-7» ans. L'âge sera précisé ultérieurement par les cernes de ciment.

Une pastille rouge

- Estimation de l'âge «4-5 ans», «5-6 ans»

Deux pastilles rouges

- Estimation de l'âge «2-3 ans», «3-4 ans» (*facilement reconnaissable*)

En règle générale, il sera proposé une attribution minorée de 1 C3 pour chaque point rouge l'année suivante.

Le critère chasseur DHG (*Dene Het ich auh Gschosse*)

Le cerf que tout chasseur aurait tiré ne mérite pas un point rouge.

Sont concernés les cerfs qui ont toutes les caractéristiques d'un cerf de 10 ans (merrains ≥ 84 cm et circonférence à 1/3 des merrains ≥ 14 cm).

Une baisse des populations est à prévoir

Des signes annonciateurs de la baisse des populations se profilent tels :

- l'impossibilité de réaliser les pourcentages de daguets requis (50%) témoigne d'un certain épuisement de la classe des faons l'année précédente. Si on tire tous les faons l'an N, il n'y aura en effet pas de daguets l'an N+1,
- une réalisation des biches presque égale aux faons, alors que le chasseur privilégie le tir des faons (*orphelins*) sauf pour réalisation du mini.



Gérard Stutzmann,
Maire de Durstel
a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et présenté son village niché dans les Vosges du nord



Benoît Cuiller,
Directeur de l'Agence ONF Nord Alsace, a fait le point sur les adjudications des chasses domaniales essentiellement louées en gré à gré et sur les adjudications à venir



Projet de réintroduction du lynx

Christelle Scheid, éthologue au Parc Régional des Vosges du Nord

Infos'Chasse67 s'est déjà fait l'écho, dans le N° de décembre dernier, du projet de réintroduction du lynx dans la forêt du Palatinat dans le cadre du projet Life Lynx. L'expo de trophées de Durstel a été l'occasion pour Christelle Scheid, éthologue au Parc Régional des Vosges du Nord de faire un nouveau point sur ce dossier.

Pourquoi réintroduire le lynx ?

- cette espèce a été éradiquée d'Europe occidentale aux XIX^e et XX^e siècles
- elle ne se disperse pas spontanément sur de nouveaux territoires (espèce peu colonisatrice)
- le lynx fait partie de la faune des forêts européennes (il a un rôle de régulateur d'autres espèces)
- pour assurer sa survie en Europe occidentale

Contenu du projet

Durée du projet : 6 ans (2015-2020)

- améliorer l'acceptation : information

et sensibilisation du public et des acteurs concernés

- réintroduction de 20 lynx sur 5 années (2016 – 2020) — 10 provenant de Suisse et 10 de Slovaquie
- Suivi des animaux lâchés: colliers émetteurs, étude démographique, interactions lynx-chevreuil

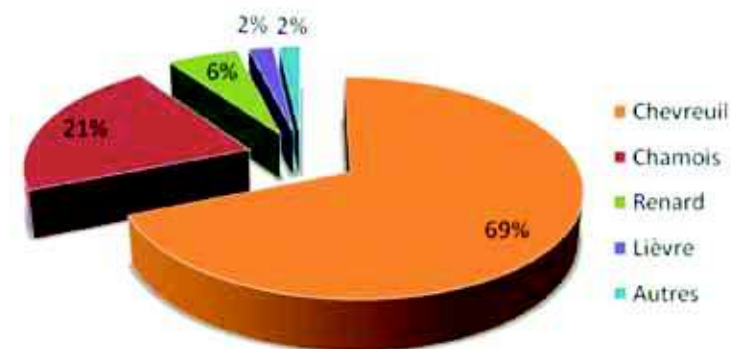


Taux de prédation

- Prédation: 1 chevreuil / semaine = 60/an
- Territoire: 100 à 400 km² soit 0,6 chevreuil / an / km²
- Revient plusieurs jours sur sa proie et la consomme intégralement
- Son utilisation du territoire est variable en fonction des ressources

Régime alimentaire du Lynx

Etude réalisée dans le Jura Suisse sur 622 proies (1988 -1998)



Le bilan de la campagne 2015/2016

par Frédéric Obry, Président de la Commission Grand Gibier

Ce bilan se décline en un volet quantitatif et un volet qualitatif.

Avant d'aborder ces aspects du prélèvement des grands cervidés, remarquons que le cerf est devenu le bouc émissaire par excellence, le coupable tout désigné de la dégradation actuelle de nos peuplements forestiers. Pour preuve, au JT de 20 heures de France 2 le 15/02/2016, l'affirmation de David Pujadas: «*Les animaux sont tellement nombreux qu'ils ne trouvent plus suffisamment de nourriture et s'attaquent aux jeunes arbres*»...

Le bilan quantitatif des prélèvements fait apparaître une hausse des tirs dans les secteurs 2 (+12%), 3 (+10%) et 4 (+7,8%), une baisse dans les secteurs 1 (-28%) et 5 (-4%), une stagnation dans le secteur 6.

En ce qui concerne le daim, les pré-

lèvements sont en baisse de 8% pour un taux de réalisation de 91,76%.

Pour les grands cervidés (C1, B, Fc), les taux de réalisation sont de :

- 74% pour le secteur 1
- 99,4% pour le secteur 2
- 108% pour le secteur 3
- 96,8% pour le secteur 4
- 93,7% pour le secteur 5
- 97,7% pour le secteur 6

Il est à noter que pour le secteur 2, la réalisation des biches est supérieure à celle des Fc (-11).

Le déficit en prélèvement des daguets est de 16.

Sur le secteur 3, même constat: la réalisation porte davantage sur les biches que sur les faons (différence de 47). Le déficit de tir des daguets est de 10.

Sur le secteur 4, la réalisation des



biches est excédentaire de 77 sur celle des faons. Le déficit de prélèvement des daguets est de 10.

Ces aspects du prélèvement sembleraient indiquer une diminution des populations de cervidés dans ces secteurs.

En ce qui concerne l'aspect qualitatif, la saison 2015-2016 marque l'apogée dans les prélèvements de cerfs mâles C3 depuis l'instauration du plan de chasse qualitatif puisqu'il a été tiré 224 cerfs dont :

- 154 (soit 69,68%) ont été jugés justifiés

- 15 (soit 6,79%) ont été jugés litigieux
- 52 (soit 23,53%) ont été jugés injustifiés

En ce qui concerne l'observance des

critères de tir, la palme revient aux secteurs 2, 3 et 4 pour les tirs justifiés avec respectivement 80%, 74% et 75% de points verts. Les prélèvements de daims mâles D3 justifiés re-

présentent 56% des tirs contre 44% de tirs injustifiés. Nous ne pouvons que nous féliciter des résultats spectaculaires que nous a amené le tir sélectif de nos grands cervidés.

Évolution du plan de chasse quantitatif

	12/13	13/14	14/15	15/16
1/3 faons	715	726	843	822
1/3 biches	645	677	825	759
1/3 cerfs	403	488	523	547
dont				
• 1/2 C1	251	297	315	328
• 1/2 C3	152	191	208	219
Total	1763	1891	2191	2128

*Y compris erreur de tir

Réalisations C1, biches et faons par rapport au minimum

Cerfs	Zone 1+2	2013-2014		2014-2015		2015-2016	
		2013-2014		2014-2015		2015-2016	
S1	Niederbronn	204	105%	217	98%	177	74%
S2	LPP	244	107%	303	111%	336	99%
S3	Haslach	319	114%	303	110%	368	108%
S4	Donon	407	93%	413	95%	456	97%
S5	Champ Feu	297	87%	320	89%	338	92%
S6	Ungersberg	219	92%	233	91%	234	93%
1-6	Zone 1-6	1690	99%	98%		2089/2201	95%

Daims		2013-2014		2014-2015		2015-2016	
		2013-2014		2014-2015		2015-2016	
S7	Sélestat	179	96%	184	98%	171	93%

Moyenne d'âge des cerfs (hors daguets et C4) d'après l'usure dentaire (2015-2016)

Âge	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8-9	9-10	10 et +
Nombre de tirs	12	11	13	18	15	55	41	28	29
Moyenne d'âge	7,6 ans								

Ces chiffres vont encore évoluer lorsque les résultats des études des cernes de cément seront connus

Tirs justifiés:	157+6 DHG
Tirs litigieux:	15
Tirs injustifiés:	27
Tirs très injustifiés:	23

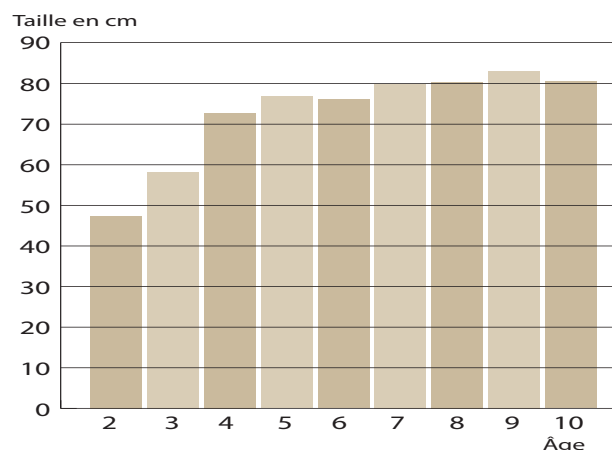
Moyenne d'âge des daims tirés (hors daguets) d'après l'usure dentaire (2015-2016)

Âge	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8 et +
Nombre de tirs	0	5	1	1	5	2	2
Moyenne d'âge	6,8 ans						

Tirs justifiés:	9
Tirs litigieux:	1
Tirs injustifiés:	6
Tirs très injustifiés:	0

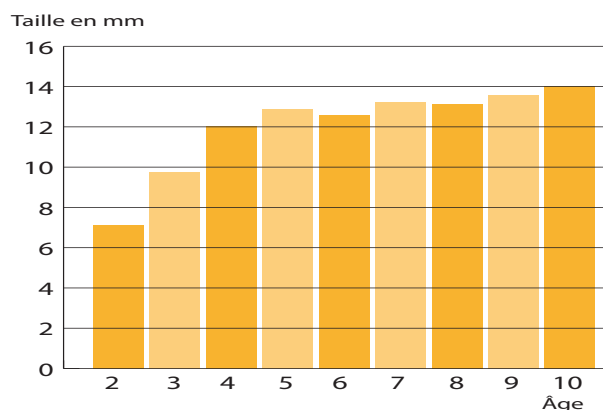
De bons indicateurs de l'âge du cerf des Vosges

Longueur moyenne des merrains



Les Cerfs possédant une longueur moyenne des merrains de 84 cm et une circonférence moyenne de 14 cm à 1/3 des merrains ont les caractéristiques des cerfs de 10 ans et plus

Circonférence moyenne à 1/3 du merrain



Les cerfs possédant une longueur de 84 cm pour les merrains et 14 cm de circonférence à 1/3 des merrains ont vraisemblablement déjà transmis leurs gènes aux générations suivantes. Leurs tirs n'auront pas d'influence significative sur la variabilité génétique.



19 trophées cotés

Sur 19 cerfs cotés :

2 sont de niveau « Argent »
(plus de 180 points)

12 sont de niveau « Bronze »
(plus de 165 points)

Si vous souhaitez faire coter vos trophées, merci de contacter :

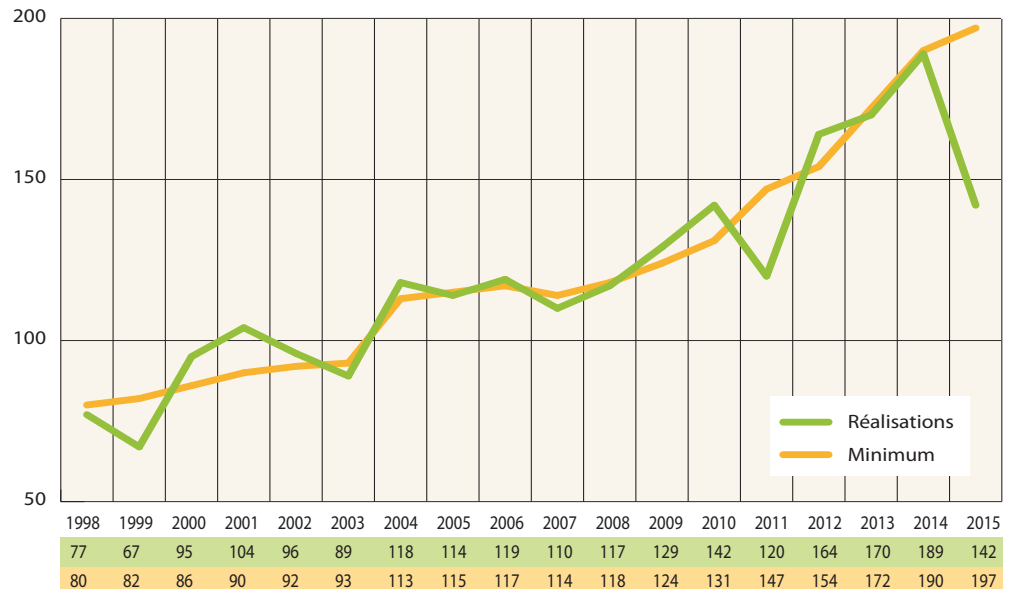
Marc Wurtz, correspondant cotateur officiel de l'Association Française
de Mensuration des Trophées

Tél. 06 83 36 02 34 - Email: marcwurtz@orange.fr



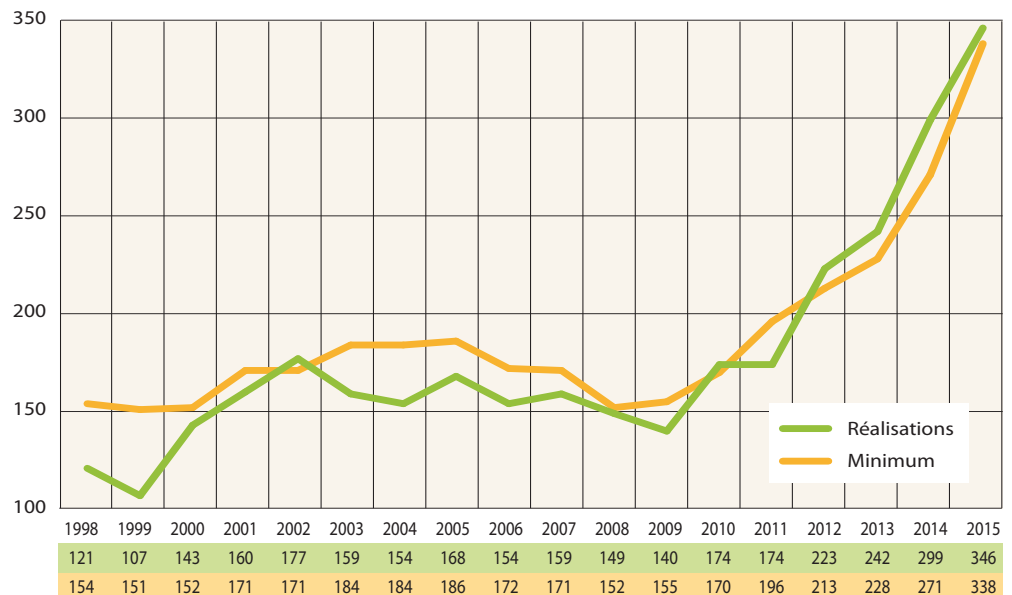
Plan de chasse secteur 1 sur 18 années (C1 - biche - bichette et faon)

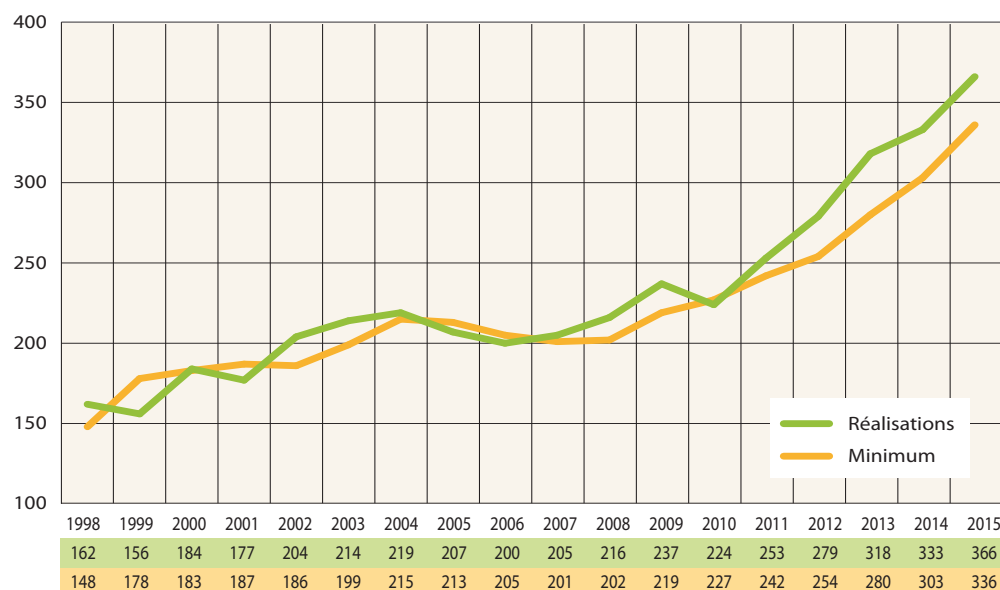
Sans commentaire



Plan de chasse secteur 2 sur 18 années (C1 - biche - bichette et faon)

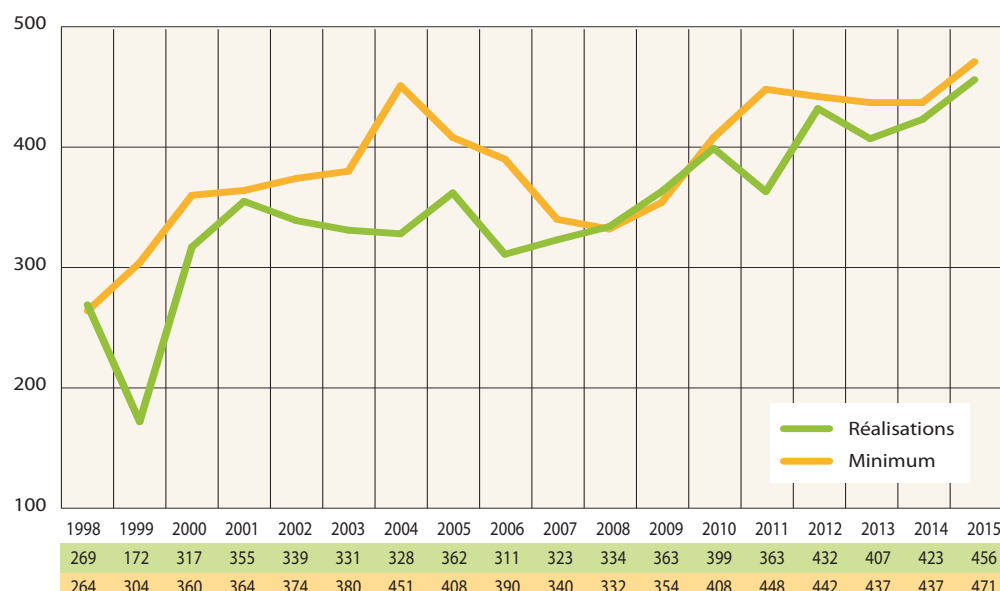
Sans commentaire





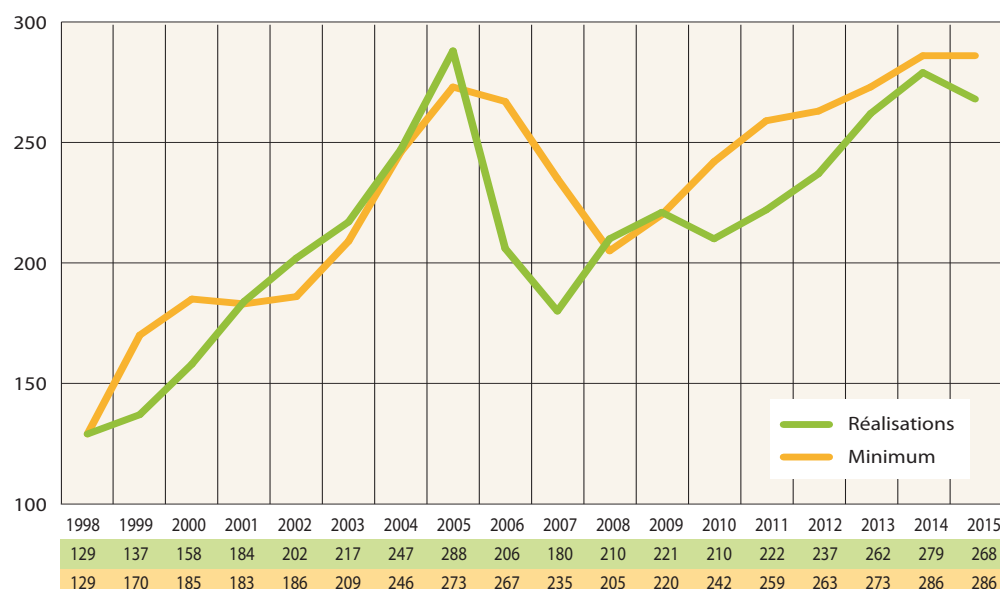
**Plan de chasse
secteur 3
sur 18 années
(C1 - biche
bichette et faon)**

Sans commentaire



**Plan de chasse
secteur 4
sur 18 années
(C1 - biche
bichette et faon)**

Sans commentaire

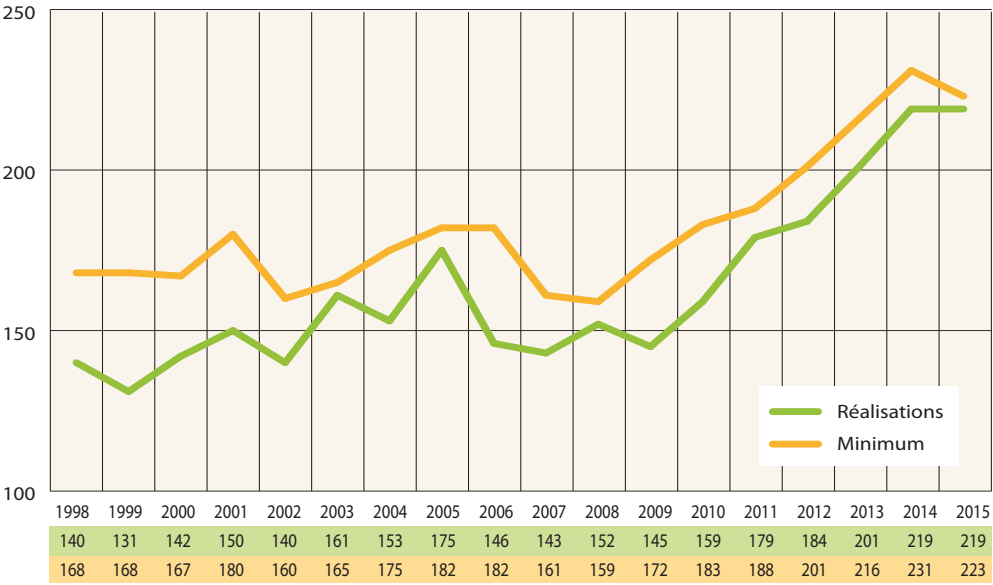


**Plan de chasse
secteur 5
sur 18 années
(C1 - biche
bichette et faon)**

Sans commentaire

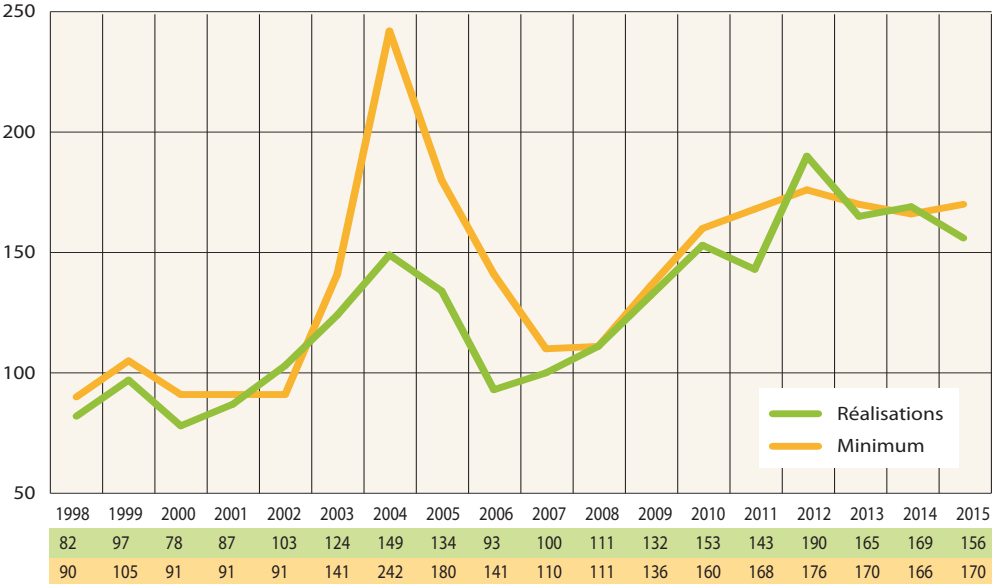
**Plan de chasse
secteur 6
sur 18 années
(C1 - biche -
bichette et faon)**

Sans commentaire



**Plan de chasse
secteur 7
sur 18 années
(D1 - daine
dainette et faon)**

Sans commentaire



**Gérard Stutzmann, Maire
de Durstel, a remis la Médaille
de la commune à Gérard Lang,
Président de la FDC67.**

*Une distinction
réservée aux grandes occasions !*



ALSA VERT

BERGBIETEN
Tél. 03 88 38 25 35
www.alsavert.com
info@alsavert.com



- Conception d'espaces verts
- Aménagement et entretien complet de votre jardin
- Dallages et pavages



Elagage
Démontage d'arbres
Taille de haies
et débroussaillage
Rabotage de souches
Soins des Arbres

1, route de Flexbourg
67310 BERGBIETEN
Tél. 03 88 87 66 37 - Fax 03 88 38 81 36
e-mail : jmf@alsavert.com

L'ARMURERIE DE LA VALLEE

Deerhunter
Veste et pantalon Softshell Predator
Imperméable et respirant
nouveau camouflage IN EO
idéal pour la chasse à l'arc
cet ensemble vous permettra
des approches exceptionnelles
tout comme des alibis
complètement invisibles !
159.90€

Plus d'infos sur www.deerhunter.fr

Vitek Plusant
Barquette de 100 100
29.90€

Agrainoir PRO Hunter
99€

X4
69€

Canne 4 stablestick
Pirsch ou battue
149.90€

Pièce
149€

Frédéric RENARD, à votre service.

NATURA VALLÉE - 118 AVENUE DE LA GARE - 67130 SCHIRMECK
TÉL.: 09 60 120 890 - Mail : naturavallee@orange.fr
www.naturavallee.com

Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHÈRE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

À votre service depuis 25 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.



Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif

Avec une moyenne de 300 clients par an,
Klein Inter Autos
a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire
des économies sur votre prochaine voiture !

KLEIN INTER AUTOS

5 rue Ste Anne - 67150 Erstein
Tél. 03 88 98 80 11
www.kleininterautos.com
kleininterautos@9business.fr

Le cerf, une chance pour la santé publique... suites

Suite à l'article de quatre pages paru dans Infos'Chasse 67 de décembre dernier « *Chevreuils et cerfs, nos alliés dans le combat contre la Borréliose de Lyme* », la FDC67 avait fait parvenir cette édition à Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé ainsi qu'à Ségolène

Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Les deux ministères ont répondu à ces courriers. Ci-contre les réponses. L'article d'Infos'Chasse 67 a aussi essaimé dans un magazine national et pas des moindres vu qu'il s'agit de « *Connaissance de la Chasse* » qui a fait paraître

un dossier de pas moins de quatre pages sur le sujet (*voir ci-dessous la page une de ce dossier*). Avec ces larges diffusions, parions qu'un public tout aussi large, ainsi que les politiques seront sensibilisés à ce sujet qui touche à la fois à la chasse et à la santé publique. ■

on en parle

Remède à la maladie de Lyme : le cerf



En aspirant le sang du cerf, la tique perdrait les bactéries de type Borrelia.

DAVANTAGE DE CERVIDÉS, MOINS DE TIQUES

Afin de justifier la baisse des populations de cerfs principalement, les forestiers ont accusé l'animal d'être un vecteur important de la maladie de Lyme.

Faux, petits et grands cervidés notamment limitent la propagation de la bactérie responsable de la maladie.

Gérard Lang, président de la Fdc du Bas-Rhin et docteur en pharmacie, nous explique cette révélation. Une révolution !

CHASSE Pouvez-vous nous expliquer le rôle sanitaire positif joué par les ongulés dans la lutte contre la maladie de Lyme ?

Gérard Lang : Des analyses menées dernièrement montrent que les tiques ne transmettent pas leurs dangereuses charges bactériennes aux ruminants. Ceci vaut autant pour les animaux domestiques, tels que les chèvres, moutons, bovins, que pour les chevreuils, cerfs, daims et moutons ou chamois. Mais si ces animaux échappent à ces agents contaminants, leur rôle est autrement plus intéressant. En effet, les tiques infectées qui sucent le sang des ruminants perdent les *Borrelia burgdorferi* au sens large, qui sont les principaux agents pathogènes responsables de la Borréliose de Lyme en Europe (lire encadré p. 32). Ainsi, après s'être gorgées de sang des ruminants, elles tombent de l'hôte, se métamorphosent dans le prochain stade et ne sont plus porteuses de cette bactérie. Pour l'heure, les chercheurs ont fait ce constat et avouent ne pas encore connaître la substance contenue dans le sang du ruminant qui agit comme agent « décontaminant » de *Borrelia* chez les tiques. En conséquence, il faut retenir que dans les régions où vivent



Gérard Lang, président de la Fdc 67.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE



Le chef de cabinet

Paris, le - 3 FEV. 2016

N^o Réf. : CDAP/SR/A16001476-D16001422

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Mme Ségolène ROYAL, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, sur un article paru dans la revue Infos'Chasse 67 de décembre 2015, intitulé « Chevreuils et Cerfs : Nos alliés dans le combat contre la Borréliose de Lyme ».

La ministre a pris connaissance de vos observations.

Elle m'a chargé de transmettre votre courrier au directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature. Soyez assuré que votre correspondance fera l'objet de tout l'intérêt qu'elle mérite.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.


Guillaume CHOISY



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ



Le Chef de Cabinet

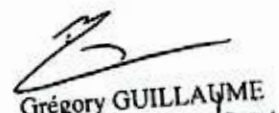
N^o Réf. CAB/CR DB 16 003449

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu adresser à madame Marisol TOURAINE, ministre des affaires sociales et de la santé, l'article paru dans la revue Infos'Chasse 67, du Pr Franz-Rainer Matuschka, consacré à la borréliose de Lyme.

Madame la ministre a pris connaissance de cette communication avec attention et l'a transmis à la direction générale de la santé, pour un examen attentif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.


Grégory GUILLAUME



Direction Départementale
des Territoires

ARRETE

Article 1 : TIRS DE NUIT MENES PAR LES LOCATAIRES DE CHASSE

Il sera procédé en tant que de besoin à des affûts de destruction par des tirs de nuit de l'espèce "sanglier" sur l'ensemble du département du 15 mars au 15 juin 2016 inclus en vue d'y réduire la population et les dégâts causés dans les cultures agricoles et sur les prés.

Article 2 :

La direction des opérations sera confiée au lieutenant de louveterie territorialement compétent, en cas d'empêchement, à un autre lieutenant de louveterie.

Article 3 :

Les opérations se dérouleront dans les conditions suivantes :

- les tirs de nuit se dérouleront exclusivement dans les cultures agricoles ou sur les prés, déclarés à la PAC et à une distance minimale de deux cents (200) mètres des dernières habitations,
- le seul mode de tir autorisé est l'affût à partir d'un poste fixe surélevé de type mirador ou échelle dont la hauteur au plancher est supérieure à deux mètres,
- au début des opérations, les locataires de chasse déclareront leur intention de pratiquer le tir de nuit aux lieutenants de louveterie et à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage au moins quarante huit (48) heures à l'avance en précisant les secteurs et les parcelles concernées par les opérations,
- l'accord préalable des lieutenants de louveterie est obligatoire,
- en cas d'accord, les locataires de chasse pourront se faire accompagner de chasseurs dans la limite fixée par les lieutenants de louveterie,
- dans les zones de présence et de nidification du courlis cendré dont la liste est annexée au présent arrêté et afin de garantir la tranquillité de ces oiseaux, les locataires de chasse concernés veilleront à ne pas emprunter les prés avec leurs véhicules sauf accord express délivré par les lieutenants de louveterie. Avant de donner cet accord, les lieutenants de louveterie s'assureront de la présence ou non de l'espèce, en s'appuyant sur le document qui leur a été fourni. En cas de doute, ils solliciteront l'avis de la ligue pour la protection des oiseaux,
- les tireurs devront être porteurs d'un permis de chasser en cours de validité,
- toutes les mesures de sécurité devront être prises par les locataires de chasse en veillant notamment à ce que les tirs soient fichants et à courte distance,
- chaque participant est totalement responsable de ses tirs,
- l'utilisation de lampes torches est autorisée dans le cadre de ces opérations de destruction. Tous les autres dispositifs et notamment les dispositifs d'amplificateurs de lumière sont interdits,
- la recherche d'un sanglier blessé lors des tirs de nuit, à l'aide d'un chien de sang, n'est autorisée que de jour. Elle sera placée sous la responsabilité du locataire de chasse.

Article 4 :

Toute opération effectuée par les locataires de chasse en contradiction avec les prescriptions de l'article 3 du présent arrêté est passible d'une amende prévue pour les contraventions de la 5^{ème} classe définies aux articles R.428-7 et R.428-8 du Code de l'Environnement (chasse en temps prohibé et chasse de nuit).

Article 5 :

Chaque locataire de chasse, ayant pratiqué le tir de nuit, aura l'obligation de rendre compte au plus tard pour le 20 juin 2016 au lieutenant de louveterie territorialement compétent et à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, du nombre de sangliers qu'il aura abattu en application des prescriptions des articles 1 à 3 du présent arrêté.

Cyné'TIR

**La meilleure alternative – et la plus ludique –
pour celles et ceux qui veulent s'entraîner au tir
du grand gibier en battue**



Plus de 60 films tournés en conditions réelles de battues

Horaires d'ouverture :

Tous les jours de 9h à 22h

Réservations :

Tél. 03 88 79 12 77

Béatrice Roecker, FdC67

www.fdc67.fr

(en quelques clics

avec possibilité de paiement
au Cyné'tir)



Tir à balles réelles

- avec votre propre arme
- avec nos armes de prêt

Tir au laser

- carabine « laser » fournie

Tarif

- 80 € par heure pour
le groupe quel que soit
le nombre de personnes

PARCE QUE C'EST L'ENTRAÎNEMENT QUI FAIT LE MAÎTRE



Statistiques UDUCR 2015/2016

254 recherches supplémentaires

Lors de la saison 2015/16 les 43 équipages agréés de l'UDUCR ont effectué 1909 interventions qui ont concerné 1880 animaux en matière de recherches au sang sur gibier blessé dans le département du Bas-Rhin soit 254 de plus que l'année passée.

Les recherches effectuées

- 728 réussites = 55,87% dont 136 sur contrôle de tir = 18,68% des réussites

- 529 animaux trouvés morts

- 199 animaux = 27,34%, ont subi la mise à mort, soit : 52 à moins de 5 mètres et 147 au ferme après poursuite; *d'où la nécessité dans certains cas de recherche de privilégier les chiens formés pour la poursuite et sur la résistance au ferme.*

- 575 échecs

- 577 contrôles de tir = 30,70%

- Distance moyenne de travail au trait : 947 mètres par animal recherché.

Ventilation par espèce

Cerf : 230 recherchés

- 90 trouvés = 61,22%

- 57 échecs

- 83 contrôles de tir = 36%

Sanglier : 1386 recherchés

- 526 trouvés = 53,84%

- 451 échecs

- 409 contrôles de tir = 29,51%

Chevreuil : 245 recherchés

- 109 trouvés = 64,88%

- 59 échecs

- 77 contrôles de tir = 31,42%

Daim : 19 recherchés

- 3 trouvés = 27,27%

- 8 échecs

- 8 contrôles de tir = 42,11%

Ventilation par type de chasse, tir et âge de la voie

Affût/approche : 745 = 35,90%

- 267 : réussites = 60,41%

- 175 : échecs

- 145 : contrôles de tir = 32,81%

Battues : 1125 = 63,98%

- 355 : réussites = 52,51%

- 321 : échecs

- 370 : contrôles de tir = 35,37%

Collision : 9 autre = 1 = 0,53%

- 1 réussite

- 1 échec/contrôle

Tir

- Balle : 1840

- Arc : 30

- Collision : 8

- Autre : 1

Age de la voie

- - 4h : 487

- 4 à 12h : 835

- 13 à 24h : 526

- + de 24h : 22

Les types de blessures

Thorax

198 = 15,20% dont 130 à l'affût = 65,65% et 68 en battue = 34,34%

Abdomen

359 = 27,55% dont 150 à l'affût = 41,78% et 209 en battue = 58,22%

Pattes

202 = 15,50% dont : 56 à l'affût = 27,72% et 146 en battue = 72,27%

Gorge

27 = 2,072% dont 18 à l'affût = 66,66% et 9 en battue = 33,33%

Venaïson

120 = 9,20% dont : 39 à l'affût = 32,5% et 81 en battues = 67,5%

Echine et mâchoire

122 = 9,36% dont 62 à l'affût = 50,82% et 60 en battue = 49,18%

Indéterminée : 318 = 24,40%

Non donnée : 13 = 0,99 %

Les chasseurs pourraient certainement augmenter leur taux de réussite en :

- réglant leur arme,
- s'entraînant,
- évaluant mieux la distance de tir.

Conseils de l'UDUCR

En début de saison de chasse ou à chaque changement de munition tout chasseur devrait contrôler le réglage de son arme s'entraîner autant que faire se peut. Le cyné'tir et les stands de tir sont à votre disposition dans ce but.

Nombre et répartition des interventions par GGC

GGC N°	interv	Réus.	%	échec	CT	cerf	chev	sangl	daim	autre	affût	battue	colli-sion
1	309	131	55,74	104	74	34	46	229	0		144	163	2
2	238	86	55,48	69	83	48	17	172	1		85	151	2
3	226	93	65,03	51	82	76	18	132	0		72	153	1
4	63	19	42,22	26	18	22	3	38	0		21	42	0
5	96	42	51,22	40	14	22	7	67	0		44	52	0
6	143	63	52,5	57	23	23	10	109	1		55	88	0
7	40	7	28	18	15	1	3	21	15		13	27	0
8	130	47	55,98	37	46	0	25	105	0		65	62	3
12	93	35	60,34	23	35	4	17	72	0		52	41	0
15	239	82	58,57	58	99	0	50	189	0		84	154	1
16	13	5	50	5	3	0	6	7	0		8	5	0
18	130	52	61,18	33	45	0	28	102	0		52	78	0
21	2	1	100	0	1	0	1	1	0		1	1	0
22	9	6	75	2	1	0	2	7	0		8	1	0
23	7	1	16,67	5	1	0	2	5	0		1	5	1
24	14	5	38,46	8	1	0	1	13	0		8	6	0
27	38	12	57,14	9	17	0	3	33	2		12	26	0
28	16	8	57,14	6	2	0	4	12	0		9	7	0
29	74	33	57,89	24	17	0	2	72	0		11	63	0
Total	1880	728	55,87	575	577	230	245	1386	19	0	745	1125	10

Rappels réglementaires

Art. L420-3

Ne constitue pas un acte de chasse le fait, pour un conducteur de chien de sang, de procéder à la recherche d'un animal blessé ou de contrôler le résultat de tir sur un animal.

Art. L429-33

Il est interdit de poursuivre le gibier blessé ou de s'emparer du gibier tombé sur un domaine de chasse appartenant à autrui, sans l'autorisation de celui à qui le droit de chasse appartient.

Art. L429-34

Celui qui chasse sur un terrain où il n'a pas le droit de chasser est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3750€ d'amende.

Dispositions réglementaires concernant la recherche du gibier blessé suite à une action de chasse à savoir (Schéma Départemental GC. R5)

Les conducteurs agréés inscrits sur la liste officielle de la Fédération de chasse du Bas-Rhin sont autorisés à rechercher le gibier blessé suite à une action de chasse. Le conducteur agréé est autorisé à circuler avec son véhicule sur l'ensemble des lots lorsqu'il est en intervention de recherche.

Le détenteur du droit de chasse exigera de chacun de ses

partenaires, associés, permissionnaires ou invités, qu'il vérifie son ou ses tirs à l'issue de chaque action de chasse. **Dès lors que l'animal tiré aura été blessé, le détenteur du droit de chasse a l'obligation de procéder ou de faire procéder à sa recherche.**

Si le locataire fait appel à un conducteur agréé, inscrit sur la liste de la FDC du Bas-Rhin, ou porteur d'une carte valide de conducteur agréé d'une association officielle de recherche, cette recherche pourra s'effectuer sur l'ensemble des territoires de chasse du Bas-Rhin. A cet effet, avant toute action de recherche, le détenteur du droit de chasse du lieu où a été blessé l'animal, ou son représentant, demandera l'autorisation au détenteur du droit de chasse du territoire où l'animal est supposé s'être réfugié.

A l'issue de la recherche, celui-ci sera informé du résultat par le demandeur de la recherche.

Pour le gibier soumis au plan de chasse, le dispositif de marquage réglementaire du lot de chasse sur lequel l'animal a été blessé est apposé préalablement à tout déplacement de l'animal retrouvé.

La venaison est remise au titulaire du droit de chasse du lot sur lequel l'animal a été blessé.

La recherche du gibier blessé ou le contrôle de tir, suite à un tir effectué à un poste d'affût dans les heures légales, peut se faire après l'heure légale avec chiens et source lumineuse sur une distance ne dépassant pas 200 mètres de l'endroit où l'animal a été blessé.

Pour info, toute autre recherche de nuit est interdite. ■

14 mars 2016

AG l'Association Bas-Rhinoise des piégeurs agréés
et des gardes-chasse assermentés

Des inquiétudes et des questions quant au statut du piégeur du Bas-Rhin



L'assemblée générale de l'Association Bas-Rhinoise des piégeurs agréés et des gardes-chasse assermentés s'est tenue avec, comme à l'accoutumée, un nombre impressionnant de participants le 14 mars dernier à Kirchheim.

Dans son intervention, le président Didier Pierre a évoqué les nouvelles tendances qui se font jour au niveau du piégeage en plus de l'élaboration de la Loi Biodiversité qui pourra en conditionner l'avenir. Il s'est aussi réjoui de la vitalité de l'association qui est passée de 361 à 453 adhérents en l'espace de deux ans.

Le piégeage, mode de chasse

Le piégeage: mode de chasse, depuis octobre 2015 la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) a émis la possibilité de ce projet de mode de fonctionnement.

Un des motifs est «de redonner au piégeage ses lettres de noblesse», mais aussi de sortir du concept d'une activité liée aux espèces sauvages classées à caractère nuisible. On devrait donc se diriger vers un retour du piégeage vers l'espace cynégétique, c'est à dire de réintégrer la chasse.

Inquiétudes et questions

Le piégeur sera-t-il contraint d'être titulaire et porteur d'un permis de chasser en cours de validité et ceci en plus

de l'agrément préfectoral? Inquiétude supplémentaire, les piégeurs deviendront-ils un apport financier et budgétaire pour le monde la chasse?

Le piégeur perdrait son indépendance et, devenu chasseur, devra peut être adhérer à une société de chasse ou en Alsace Moselle être subordonné au détenteur du droit de chasse!

La situation du renard

La tendance actuelle et les levées de bouclier vont toutes dans le même sens: ne plus classer le renard nuisible, ni même gibier chassable dans certaines régions.

Dans le Bas-Rhin, il n'est d'ores et déjà plus chassable qu'en battue sur certains lots de chasse!

Le piégeage des corvidés

La tolérance européenne de la directive oiseaux est ici de mise, mais pour combien de temps encore? Devra t'on aller vers des dérogations aux effets aléatoires comme pour les oies?

Contradiction à venir: Les prises de corvidés se font par piégeage principalement la nuit, donc incompatibles avec la chasse qui a lieu le jour.

Comment aussi sortir de l'abandon du terme «*espèce nuisible*» vers celui d'espèce susceptible de causer des dégâts et d'articuler ceci dans un piégeage sur le mode chasse?

12 juin 2016

Journée de la chasse, du piégeage et de la nature à Kolbsheim

De nombreux exposants
dans les domaines de l'armurerie,
de l'habillement, des voitures,
des chiens, de la coutellerie, etc.
seront présents pour animer
la journée.

La restauration sur place sera
assurée et l'entrée sera gratuite.

■

www.piegeurs67.fr

Au vu de ce qui précède les opposants au piégeage n'auraient qu'à se réjouir de ce changement piégeage/chasse et ceci pour mieux tout contester et mener leurs divers combats.

Dans cette optique, l'image des piégeurs serait encore plus caricaturale auprès de l'opinion du grand public. La confusion piégeage/chasse n'est donc pas souhaitable.

À la suite de Didier Pierre, Gérard Lang, président de la FDC67 a souligné le travail effectué par l'association et félicité le président pour son action. Il a aussi rappelé que l'association des piégeurs peut à sa demande, bénéficier de subventions de la part de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin.

Données du piégeage dans le Bas-Rhin pour la période 2014/2015

Fouine: 444 (*tendance stable*)
Renard: 1743 (*tendance stable*)
Ragondin: 1741 (*tendance stable*)
Rat musqué: 353 (*tendance stable*)
Corneille: 3391 (*en baisse*)
Corbeau freux: 2457 (*tendance stable*)
Pie: 1267 (*tendance stable*)

À noter qu'aucun changement notable pour le classement des espèces nuisibles pour la période 2015 – 2018 n'aura lieu.

Les participants ont prolongé la soirée AG autour de l'habituel repas en toute convivialité. ■



Vends magnifique propriété à l'habitat
Maison 310 m² entièrement rénovée. RDC, salon/séj. 100 m², cuisine équipée neuve, 1er ét. 4 chbres 2 s. de bains, 2ème ét. loft de 50 m² avec salle d'eau. 2 garages indépendants.
720 000 € 06 65 52 64 78

Pour tous vos imprimés publicitaires ou commerciaux

Dépliants Affiches Catalogues Brochures Tracts...

  **Imprimerie PARMENTIER** 

1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - info@imprimerie-parmentier.fr
www.imprimerie-parmentier.fr

Haguenau Chasse Tir

**1, Place Barberousse
67500 Haguenau
tél: 00 33 (0) 3 88 90 37 67
fax: 00 33 (0) 3 88 90 40 28**



haguenauchassetir@wanadoo.fr
http://www.armurerie-hct-67.com/

Frankonia, votre partenaire privilégié pour la chasse

**ECONOMISEZ
€ 30,00**
à partir de 3 pièces
€ 69,95
~~€ 99,95~~



- Pour récipient standard
- Programmation jusqu'à 24 heures d'agrainage
- Durée d'agrainage: 1 à 30 secondes

Agrainoir automatique – analogique
Se fixe sur un conteneur. Grille anti-rongeurs. Possibilité de programmer jusqu'à 24 heures d'agrainage. Durée d'agrainage de 1 à 30 sec.
No. 156983 99,95 €
à partir de 3 **69,95 € pièce**

À l'occasion de l'ouverture de la chasse au 15 avril 2016. Nos magasins d'Ensisheim et Vendenheim vous proposent **un weekend de fête les 15 et 16 avril 2016.**

Du 21/03 au 17/04 vous pourrez bénéficier d'offres, de prix et de nouveautés visibles dans nos magasins

Veste de chasse Softshell PARFORCE
Coupe-vent, déperlante, aérée et extrêmement extensible, cette veste offre une liberté de mouvements accrue. Col montant avec protège-menton, fermeture zippée sous patte coupe-vent imperméable. Base avec lien de serrage et poignets réglables. 3 poches extérieures à glissière étanche. Motif brodé sur la poche poitrine. Qualité : 100% polyester. Longueur 72 cm.
No. 212330 olive/noir
Tailles S (46), M (48/50), L (52) **129,95 89,95 €**
Tailles XL (54), XXL (56/58) **149,95 109,95 €**
Tailles 3XL (60/62) **159,95 119,95 €**



Coupe-vent et respirant
Epaules raglan confortables
**ECONOMISEZ
€ 40,00**
dès **€ 89,95**
~~dès € 129,95~~

Empiècements contrastants
Dos plus long
Poches à glissière étanche

Vente par correspondance
Téléphone 03 89 83 25 50
Téléfax 03 89 83 25 59
E-mail : mail@frankonia.fr
Internet : www.frankonia.fr

Vente dans nos magasins Frankonia :
18, rue du Château,
68190 Ensisheim
Téléphone 03 89 81 02 08
4, rue Transversale C
67550 Vendenheim
Téléphone 03 90 20 34 50

FRANKONIA
www.frankonia.fr



Aux âmes bien nées la valeur n'attend point le nombre des années



Le permis est proposé dès 16 ans. Peu nombreux sont ceux qui peuvent prétendre l'avoir obtenu à cet âge. Maxime Wolenschlaeger fait partie de ceux-là. Il est déjà une exception. Mais pour montrer que les nouvelles générations peuvent concurrencer les anciennes il a montré encore plus. À peine son permis en poche, il est invité à une battue sur la chasse de son père à Beinheim. Là, sans le moindre complexe, accompagné de ses amis Mickaël et Jeremy, il tire son premier chevreuil et ses premiers faisans. Beau baptême ! L'histoire ne s'arrête pas là... Invité le mois suivant à une battue dans la forêt de Schoeneck, chasse des familles Hepp

et Criqui, il passe son baptême du sanglier avec une superbe bête. Croirez-vous que dans la foulée, quelques jours après, il augmente son tableau de quatre autres sangliers tirés lors d'une chasse dans les terres de Pierre Schmidt ? Oui quatre à lui tout seul ! Alphonse Bohn, le garde-chasse qui l'a connu enfant n'en revient toujours pas. Trois baptêmes en trois mois à 16 ans, qui dit mieux ? On ne se plaindra plus que la relève n'est pas assurée... Qu'elle sache que tous les chasseurs expérimentés la soutiennent et lui souhaitent, dans le respect de la nature, bonne chasse ! Weidmannsheil !

Antoine Hepp

Idée « directrice »

Cet hiver en me rendant à des battues il m'est arrivé par deux fois de me faire aborder par des chasseurs me demandant si par hasard, je ne pouvais pas leur dire où est le rendez vous de chasse de personnes que je ne connaissais pas. Il m'est alors venu l'idée que les patrons de chasse pourraient relever les coordonnées GPS de leur lieu de rendez vous et les communiquer à leurs nouveaux invités. Beaucoup



d'entre nous ont un GPS dans leur véhicule cela pourrait aider à enlever une partie de stress avant que la chasse ne commence.

Marc Bruder, président de l'association de traqueurs les « Steinbacher Drüwer »

Recherche peaux de loups et d'ours

En vue de la réalisation d'une étude scientifique future sur l'histoire du loup et des grands prédateurs par l'Université de Lorraine (professeur Annick Schnitzler), nous souhaiterions répertorier les peaux de loup (voire d'ours) existants sur notre territoire.

Dans cet objectif, nous vous lançons un appel pour nous aider à rechercher et localiser ces peaux. Merci de contacter Mme Corinne Barnet à la FDC des Vosges qui les répertoriera avec si possible leur photo et leur histoire. ■

Tél. 03 29 31 10 74



Club de ball-trap et École de tir à Singrist

Le club et son ball-trap fonctionnent tous les dimanches matins de 9h à 12h depuis le 6 mars 2016.

L'école de tir est dirigée par des moniteurs diplômés et a lieu les premiers et troisièmes samedi du mois de 14h à 18h.

L'école s'adresse à des tireurs de tous âges dès 13 ans qu'ils soient débutants ou en quête de meilleures performances.

Fusils et cartouches à disposition des tireurs ■

Inscriptions et renseignements

06 09 43 21 97

SAISON 2016-2017

Distribution des bracelets de chevreuils



La distribution des bracelets de chevreuils se déroulera :

1. Au Cyné'tir à Geudertheim du **mardi 10 mai au vendredi 13 mai 2016** inclus, de 9h à 17h en continu, sur présentation de l'original de l'arrêté préfectoral;
2. Au siège de la FDC 67, à **partir du mardi 17 mai 2016, tous les jours de mardi à vendredi** inclus (fermeture des bureaux le lundi) de 10h à 16h en continu, sur présentation de l'original de l'arrêté préfectoral. ■

Le prix du bracelet reste inchangé, soit 8€

28 janvier 2016

Assemblée générale du FIDS

L'assemblée générale du FIDS s'est tenue le 28 janvier dernier à Mundolsheim. Les locataires de chasse avaient à choisir entre deux types de sectorisations (10 ou 22 secteurs) et une contribution de base à hauteur de 11 ou 12 % du montant du bail.

Résultats des votes

- Nombre de voix possibles : 2236
- Nombre de voix présentes : 922

Fixation de la contribution complémentaire par secteur cynégétique 2015/2016

- Sectorisation à 10 secteurs : 195 voix
 - Sectorisation à 22 secteurs : 701 voix
 - 18 voix nulles et 8 non exprimées
- La sectorisation à 22 secteurs a donc été adoptée.



Fixation de la contribution de base sur le loyer de chasse annuel pour l'exercice 2016/2017

- 417 voix pour une contribution de base de 11 %
- 486 voix pour une contribution de base de 12 %.

- 11 voix nulles et 8 non exprimées. C'est la contribution de base de 12 % qui a été adoptée.

L'AG s'est « *prolongée* » autour du traditionnel verre de l'amitié. ■

Site internet du FIDS : fids67.fr

Petites annonces

Divers

■ Vends daine pour parc Prix à débattre (proche Barr).
Tél. 03 88 08 26 50

■ Chambre froide - caisse frigorifique positive 13 m³, 380V Dim int 3,15 x 2 x 2,1. 3 rails avec roulements, nombreux crochets. Très bon état, photos sur demande. Très adaptée au grand gibier. Localisation à Rittershoffen, enlèvement par l'acheteur. Tél. 06 86 98 14 46

■ Cause déménagement, chasseur vend 2 lustres en bois de cerf en très bon état, provenance d'un artisan Autrichien. Divers trophées de cerf et de chevreuil. Horloge Coucou Prix à débattre. Tél. 03 88 87 38 66

■ Vends livres de chasse neufs : La chasse aux coqs de bruyère (de Stern) 10€. Chasse au coq de bruyère (de George) 10€. Heures billebaudes (de Duchartre) 15€. En bon état : La chasse en plaine et au bois (de Vidron) 2€. De goupil à margot (de Pergaud) 2€. La dernière harde (de Genevoix) 2€. Le guide marabout de la chasse (de Lejeune) 5€. Tél. 06 78 33 78 18

Armes/optiques

■ Carabine Frankonia cal 7 x 64 Stützen de Luxe avec lunette 2,5 10-56 Schmidt et Bender : 1500€ Mauser 98 cal 7,64 avec lunette 4 x 40 Bushnell : 450€ Mixte Zoli cal 12-7 x 65r avec lunette 8 x 56 Zeiss : 1 300€. Juxtaposé Robuste 222 cal 12 avec lunette de Hutte 9 x 63 : 450€. Tél. 06 74 61 97 20

■ Express Chapuis Ugex luxe cal 9,3 x 74r 2800€. Blaser mixte cal 20/76-8 x 57jrs 1900€ valeur neuf 2900€. Très peu servi. Tél. 06 08 16 20 04

■ Fusil de chasse cal 12, juxtaposé Arriéta à platines jaspées, crosse anglaise, état neuf, 1800€. Tél. 06 41 84 47 69

Lot de 4 armes de chasse du XIX^e siècle Percussion/broche/PN. Pour tout renseignement. Tél. 06 84 35 37 14

■ Carabine Voere cal 7 x 64 avec point rouge Docter Sigth, idéal pour battue. Excellent état, 900€ à débattre. Tél. 06 73 76 47 64 - Mail: paulmat67@gmail.com

■ Très belle carabine Marlin cal 444 avec lunette réticule lumineux et munitions : 18 munitions Remington et 32 munitions Hornad. Le montage de la lunette est neuf et adapté à la puissance de l'arme. L'arme est réglée à 100 m. Prix net 790,00€. Tél. 06 81 32 96 60 (laisser un message au besoin)

■ Carabine SIG 98 calibre 9,3 x 62 avec visée battue + montage Blaser anneaux 30 mm + Point rouge Tasco Propoint + 1 chargeur + 1 crosse de rechange + malette 1100€. Tél. 06 44 16 14 94

■ Carabine mono canon à bascule (Kipplauf). Blaser K77 gravée dans la masse (no plaquettes collées). 1 canon 8 x 57 RS réglé S&B Sierra GK 14,3 g. 1 canon 6,5 x 57 R réglé Blaser CDP 8,2 g Chaque canon une lunette Schmidt-Bender 1,5-6 x 42 réticule 4 non illuminée. Ensemble très bon état 3 900€. Déposé actuellement à l'armurerie Veltz à Obernai. Tél. 03 88 95 65 41

■ Un fusil de chasse idéal robust 16x70 à débattre. Tél. 06 07 52 48 83

■ Carabine Steyr-Mannlicher Luxus cal 6,5 x 57, lunette Zeiss Classic - Point rouge, neuve, montage EAW Crosse Bayerische avec Masuring, frein de bouche, comme neuve

1800€ à débattre Groupement à 100 m - 1,7 cm à 200 m - 1,8 cm, avec munitions CDP 8,2 gr. Tél. 0049 7223 80050 29 après 19 h

■ Mauser 66 S canons interchangeables cal 7 x 64 avec lunette Schmidt & Bender 3-12 x 50 montage pivotant et cal 243 WIN avec lunette Zeiss 6 x 42 montage crochets + 40 cartouches 7 x 64 RWS en bon état à 2500€. Tél. 06 07 75 76 19

■ Carabine MERKEL KRI PREMIUM 270WSM canon 61,5 cm, 3,1 kg, culasse gravée feuilles chêne, visée fibre optique, quasiment neuve, 1700€, possibilité montage 30mm MERKEL 350€ + carabine MERKEL KRI STANDARD 300WM, très bon état, 1700€ + monoculaire vision nocturne VOIR-LANUIT COM D239 avec tube ampli Génération 3, torche infrarouge portée 100 m, grossissement 1, parfait état, boîtier et optique neufs 1700€. Tél. 06 81 63 33 15

■ Mixte Blaser, calibres 7 x 57 R et 16/70 Tube réducteur en 222 Remington Lunette Zwarowski 2-9 x 42 Prix 1200€. Tél. 06 73 69 59 28

■ Lunette Seadler 3 x 9 x 56 + lunette Tasco 4-12 x 56 - réticule lumineux réglable + lunette Norconia 1,5 x 6 x 42 Tél. 06 25 19 42 80

Chasse offre

■ Société de chasse de montagne dans la vallée de Schirneck propose une part de chasse complète. Équipe d'amis, grande convivialité 300 ha. Chalet de chasse. Garde-chasse. Cervidés-sangliers-chevreuils Tarif: 4500€. Tél. 06 19 62 29 92

■ Recherche partenaires avec éthique pour rejoindre petite équipe région Niederbronn. Très grand massif forestier pour affûts et battues grand gibier. Avec secteur dédié aux archers. Chalet de chasse, équipements cynégétiques avec couchage, chambre froide. Contact : 06 08 42 76 38

■ Cherche partenaires pour former petite équipe secteur Benfeld/Sélestat, 550 ha forêt et plaine, beau territoire. Sangliers, chevreuils, petit gibier 2000€. Tél. 06 78 46 21 13

■ Cherche un partenaire pour compléter équipe Sainte-Croix-aux-Mines, 835 ha, cerfs chevreuils sangliers. Part pleine 3000€, part battue 800€. Tél. 06 75 79 48 70

■ Cherchons 2 partenaires pour les saisons 2016-2019. Plan de chasse important dans une forêt domaniale de 820 ha à 10 mn de Pierre-Percée. 10 WE de battues, affûts, pirsch, baraque de chasse, gîtes et restaurant sur place. Tél. 06 18 76 66 34

■ Équipe sympathique cherche partenaire région Niederbronn 1000 ha de forêt Cerfs, chevreuils, sangliers, possibilité demie part. Tél. 06 07 52 48 83

■ Société de chasse réputée Vosges du Nord, 1800 ha, cerfs-sangliers-chevreuils recherche pour nouvelle période partenaires + parts battue. Tél. 06 07 96 01 18

■ Cherche 1 ou 2 partenaires pour chasse 1200 ha, 400 ha de forêt, 800 ha de plaine, 20 minutes nord de Strasbourg, riche en chevreuils, sangliers, canards. Part entière 3000€, part battue 1500€, part battue et canard 2000€. Tél. 06 83 84 81 58

■ Cherche partenaire pour compléter équipe de chasse secteur Strasbourg Nord. Tir uniquement sangliers. Tél. 06 12 78 61 05

Ephéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

Avril 2016

1	avril	06h06	à	21h00
5	avril	05h58	à	21h05
10	avril	05h47	à	21h13
15	avril	05h38	à	21h20
20	avril	05h28	à	21h28
25	avril	05h19	à	21h35
● 7	avril	● 22	avril	

Mai 2016

1	mai	05h08	à	21h44
5	mai	05h02	à	21h49
10	mai	04h54	à	21h56
15	mai	04h47	à	22h03
20	mai	04h41	à	22h09
25	mai	04h36	à	22h15
● 5	mai	● 21	mai	

■ Petite équipe en place depuis 5 ans, cherche 1 ou 2 partenaire(s) pour chasser sur un territoire de 1100 ha du côté Donon Vosgien. Plan de chasse cerfs, sangliers et chevreuils. Affût (Plusieurs places de brame), approche et 6 journées de battues hivernales. 1400€.. Gibier vendu. Pour plus de renseignements : 06 47 69 14 84 en soirée.

Chasse demande

■ Chasseurs expérimentés retraités, piégeurs cherchent 2 parts de chasse en forêt région Haguenau-Niederbronn-Soufflenheim, aiment faire des travaux sur le territoire. Étudient toutes propositions Tél. 06 30 06 38 65 ou 06 31 30 98 16

■ Chasseur cherche part de chasse, maximum 40 km au nord de Strasbourg. Tél. 03 88 51 70 30

Chiens

■ Vends chiots Jack Russell terrier inscrit au LOF, poils durs 3 mâles et 3 femelles nés le 14 décembre 2015. Pucés, vaccinés, vermifugés, avec un passeport européen, un certificat vétérinaire de bonne santé. Disponibles vers le 14 février. Ils sont très sociables. Excellent pedigree chasse et beauté 4 générations de chasseurs. Prix 700€. Tél. 06 85 94 66 95

■ À réserver chiots «Teckel» Poil Dur Standard, couleur sanglier LOF Mise-Bas vers le 5 Mars. Pour chasse ou compagnie. Excellentes origines Disponibles début Mai Elevés en famille LOF Mère 227959/44021 - LOF Père 216336/31796. Tél. 03 88 87 38 66

Véhicules

■ Defender TD5 mod 90, 180 000 km Hard Top Equipement treuil Wam 3 t 6 Télécommande à distance, pare choc renforcé, jantes alliages, pare buffle, porte-gibier, élargisseur de voies, surélevé 14 500€. Tél. 06 85 02 01 40

■ Suzuki Jimny 1,5 DDiS JLX, gris métal, nombreuses options 92000 kms, bon état 1^{ère} mise en circulation : 11/2007 CT OK Prix à débattre. Tél. 06 63 11 86 18

■ Land Rover Discovery 3 TDV6 SE, Gris anthracite Très bon état 101000 kms CT OK. Tél. 07 87 86 08 33 ou par mail carliste67250@hotmail.fr



GARAGE ANDRÉ

L'expérience au service de votre voiture.
Depuis plus de 50 ans !



- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule



34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94
Email : andre.garage@wanadoo.fr



ESPACE-chasse

www.espace-chasse.fr

VENTE PRIVÉE

Le 17 avril 2016 de 9h à 17h en continu

De -20 % à -40 %

sur l'ensemble du magasin dans la limite des stocks disponibles

Réservation par mail: espace-chasse@orange.fr ou tél. 06 29 57 41 44



BIEN COUVERT ? CHASSEZ LE DOUTE EN CHOISSISSANT L'ASSURANCE DU CRÉDIT MUTUEL !

LA RÉPONSE À L'ASSURANCE OBLIGATOIRE :

- UN CONTRAT SIMPLE
- DES GARANTIES ESSENTIELLES
- VALABLE DANS TOUS LES PAYS DE L'U.E

____Crédit  Mutuel____

ARMURERIE
Buffenoir



EXPÉRIENCE CHEZ HOLLAND & HOLLAND AND PURDEY

DÉPOT VENTE
ARMES NEUVES
RÉPARATION
FABRICATION
MONTAGE CROCHET



PROCHAINEMENT TUNNEL D'ESSAI
DE 100M SUR PLACE

36, IMPASSE DE LA GARE - 67640 LIPSHEIM

TEL : 03 88 68 16 96

info@armurerie-buffenoir.fr - www.armurerie-buffenoir.fr